

Communiqué de presse du 6 juillet 2018

Destruction de nids de flamants par survol intrusif de la colonie nicheuse en Camargue !

Le Parc naturel régional de Camargue regrette et déplore les incidents survenus lors d'un tournage d'un film sur l'environnement par le réalisateur Nicolas Vannier.

Malgré toutes les recommandations, l'opérateur en charge des prises de vues aériennes s'est autorisé à faire voler les flamants en pleine couvaison et a donc provoqué une scène de panique engendrant des destructions d'œufs et des abandons de nids. Cet acte est bien évidemment inadmissible vu la fragilité de ces oiseaux à ce moment de leur cycle de vie.

Cet incident interpelle sur les limites d'utilisation des nouvelles technologies qui suscitent beaucoup d'engouement car leur facilité d'usage permet une approche simple des milieux naturels inaccessibles par voie terrestre.

Le président du Parc naturel régional de Camargue, Roland Chassain, souhaite qu'un moratoire concernant l'usage du survol en milieu sensible soit élaboré, afin que les territoires faisant l'objet de mesures de protection ne subissent pas des agressions qui à terme pourraient être irréversibles pour la conservation des espèces.

Au regard du constat actuel de la vitesse à laquelle les espèces diminuent en effectif, il n'est pas acceptable que des nouvelles technologies très intrusives accentuent plus encore l'érosion de la biodiversité. Le président du Parc et son Comité syndical avaient déjà alerté les services de l'Etat sur la nécessité de travailler sur une procédure de limitation de l'usage d'aéronef à basse altitude en milieu sensible.

Les faits constatés récemment sur les flamants roses militent pour qu'une solution soit rapidement trouvée entre les gestionnaires des espaces protégés et les autorités.

Contact presse :

Muriel Cervilla

Chef de projet communication, protocole et relations publiques

Tél 04 90 97 19 89/06 21 87 00 32

Mail : m.cervilla@parc-camargue.fr